AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50
ABONNEMENT ANNUEL
50 F

Bulletin N° 80 - 10 FEVRIER 1977

REABONNEMENT RAPPEL

Il est maintenant urgent de renouveler le réabonnement au périodique Avertissements Agricoles pour 1977. Nous prions toutes personnes, groupements et collectivités qui n'auraient pas encore réalisé celui-ci de bien vouloir le faire dans les meilleurs délais et au plus tard AVANT LE 28 FEVRIER, faute de quoi nous ne pourrons garantir la continuité des envois du bulletin et de la revue Phytoma.

ARBORICULTURE FRUITIERE

TRAITEMENTS D'HIVER

Ces traitements sont effectués après la taille pendant le repos complet de la végétation et consistent en un nettoyage par "lavage" du tronc et des rameaux. Le volume des pulvérisations devra se situer entre 1 000 et 1 500 litres par hectare.

Ces interventions ont pour but :

1 - La cicatrisation des plaies de taille

2 - La réduction du taux d'infestation des parasites végétaux et animaux : les mousses, les lichens, les périthèces de Tavelure, de chancre, d'oïdium, les oeufs de pucerons, acariens, cochenilles, etc...

La phytopharmacie actuelle met à la disposition des arboriculteurs suivant les buts qu'ils recherchent, les produits suivants :

- le cuivre : ce produit mériterait davantage d'intérêt pour les traitements d'hiver. Outre ses qualités comme fongicides il est également doué de propriétés bactéricides. Pour limiter les attaques de Pseudomonas syringae sur Poiriers qui se développent à la faveur d'un printemps humide et froid, il est conseillé d'appliquer une bouillie cuprique dosant 2,5 kg de cuivre métal par hectare.

- les huiles de goudron ou huiles d'anthracène : qui permettent une bonne destruction des mousses et des lichens et dans une certaine mesure les oeufs d'acariens et d'insectes.

Les doses d'emploi sont les suivantes :

7,5 litres par hectolitre pour les spécialités commerciales contenant 65 % d'huile,
7 litres " " " " " " " 75 % d'huile,
6 litres " " " " " " " 80 % d'huile.

- les huiles de pétrole ou huiles minérales ou huiles blanches d'hiver : ces huiles ont surtout une action ovicide. Les doses d'emploi sont les suivantes :

4 litres par hectolitre pour les spécialités commerciales contenant 70 % d'huile,
3,5 litres " " " " " " " 75 % d'huile,
3 litres " " " " " " " 80 % d'huile.

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

- Les colorants nitrés (D.N.O.C.) : leur action est principalement ovicide. La dose d'emploi est de 600 g de matière active par hectolitre.

- Les huiles jaunes (mélange d'huile blanche et de colorants nitrés) : efficaces contre les cochenilles et les oeufs d'insectes.

- Les oléoparathions et oléomalathions : leur action est ovicide, mais ils sont aussi efficacescontre les cochenilles. Contrairement aux autres produits qui doivent s'employer pendant le repos complet de végétation, on peut les utiliser jusqu'au stade C3 (stade oreille de souris).

Ces traitements ne doivent pas être systématiques. Leur opportunité devra être fonction de l'état sanitaire actuel du verger et du taux d'infestation des ravageurs durant la précédente campagne.

Pour justifier une intervention contre les oeufs d'acariens, nous vous proposons une méthode simple qui permet de déterminer le seuil d'intervention. On utilise pour les comptages une loupe grossissant 8 fois.

Il s'agit de dénombrer les oeufs d'acariens viables (oeufs rouges) se trouvant à la base desbourgeons ou des dards que l'on aura prélevés selon un protocole déterminé.

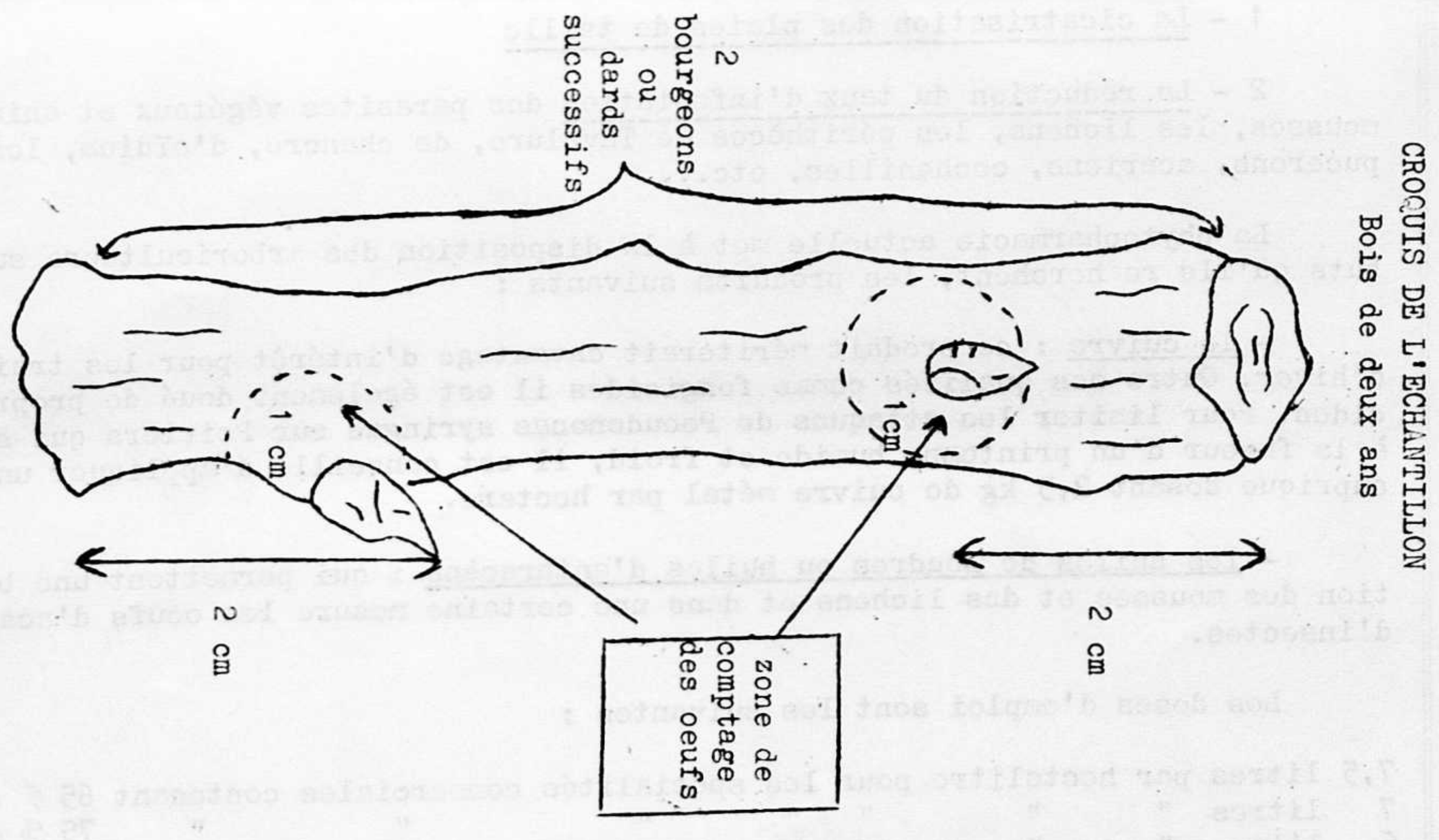
Méthode :

1° Echantillonnage :

L'échantillon est constitué de deux dards ou bourgeons successifs développés, situés directement sur du bois de deux ans, à hauteur d'homme ; les bourgeons ne doivent pas avoir une longueur supérieure à 3 ou 4 cm.

Par unité culturale homogène, on prélève, pour examen sur place, deux échantillons par arbre (selon 2 orientations opposées) sur trente arbres bien répartis.

On a donc au total 60 échantillons comprenant 60 x 2 = 120 bourgeons ou dards. Chaque échantillon est coupé à environ 2 cm de chaque bourgeon ou dard.



2° Evaluation - Résultats :

On additionne les nombres d'oeufs comptés à la base des 120 bourgeons ou dards. Ensuite, on ramène ce nombre d'oeufs à la valeur correspondant à 60 bourgeons ou dards en divisant ce total par deux.

Sachant que le seuil d'intervention pour notre région est de 2 000 oeufs viables, l'intervention sera justifiée si le chiffre trouvé est supérieur à 2 000.

LE Chef de la Circonscription Phytosanitaire,
"NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE" C. SCHOUTTETEN.

CPPAP N° 533 AD

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LES MATIERES ACTIVES

TERBUTRYNE : Appartient au groupe des Triazines. Agit par absorption racinaire. Sa sélectivité est excellente. Bon effet herbicide.

NITROFENE + DINOTERBE : Le Nitrofène appartient au groupe des dérivés du Benzène et agit par contact.
Le Dinoterbe ou DNTBP est un colorant nitré. Il agit aussi par contact.
Cette association possède à la fois une bonne sélectivité et un bon effet herbicide notamment sur Dicotylédones.

CYANAZINE : Appartient au groupe des Triazines. Agit principalement par absorption racinaire. Cette matière active n'a pas une sélectivité parfaite mais cela ne se traduit pas par des effets phytotoxiques marquants. Efficacité herbicide moyenne.

METHABENZTHIAZURON : Appartient au groupe des Urées substituées. Action par absorption racinaire. Effets phytotoxiques dans le cas de traitements tardifs provoquant des dégâts irréversibles. Ce produit a un bon effet herbicide, mais son utilisation exige le respect étroit des normes prescrites par le fabricant.

DINOSEBE ou DNBP : Colorant nitré. Agit par contact. Bonne sélectivité. Effet herbicide moyen, faible sur Graminées, Renouées et Trèfle. L'efficacité du produit est conditionnée par l'humidité relative de l'air qui doit être supérieure à 60 %. Traiter par hygrométrie élevée et temps ensoleillé, pas de pluie au cours des 8 heures qui suivent le traitement.

CHLOROXURON : Appartient au groupe des Urées substituées. Agit par absorption racinaire et par contact sur les jeunes plantules. Matière active très sélective.
L'effet herbicide est lié étroitement au niveau de sécheresse du sol qui ne doit pas être important.

PROMETRYNE : Appartient au groupe des Triazines. Il est absorbé à la fois par les racines et par les feuilles. Sa sélectivité est assez bonne. Dans certaines conditions d'humidité et de basse température, on peut constater un jaunissement des plantes. Ce phénomène est passager et n'affecte pas les rendements.
L'efficacité herbicide est étroitement liée aux conditions climatiques. Traiter de préférence sur un sol humide (après une pluie) et quand l'humidité de l'air est élevée.

PENOXALINE : Ce nouvel herbicide appartient à la famille des Toluidines. Il agit par inhibition de la germination des graines et sur les très jeunes plantules en condition humide.
Le produit donne de bons résultats sur Véroniques, Morelles, Renouées des oiseaux. Par contre, outre le Gaillet résistant, les crucifères et les composées sont moins sensibles. Comme la plupart des herbicides de pré-levée, il est préférable de diminuer la dose de produit de 10 à 20 % dans les sols filtrants en condition de forte humidité.

CONCLUSION : Il nous faut constater l'absence de produits vraiment graminicides.
Dans l'ensemble, les matières actives décrites ont un bon effet herbicide sur dicotylédones. Leur sélectivité est bonne.
Sur ce plan toutefois, le METHABENZTHIAZURON demandera une attention particulière.

Rectificatif : Une erreur s'est glissée dans le premier tableau, la Penoxaline est commercialisée sous le nom de Stomp et non de Stamp.

.../...

2

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Nous informons nos Abonnés intéressés par la connaissance des produits pesticides toxiques pour le Gibier que nous tenons à luur disposition la brochure " PRODUITS CHIMIQUES EN AGRICULTURE " publiée par l'Office national de la Chasse. Il vous suffit pour cela de nous envoyer une enveloppe affranchie à 0,80 F portant votre adresse.

-=-=-=-=-=-=-=-

REABONNEMENTS

De trop nombreuses personnes ou groupements n'ont pas renouvelé à ce jour leur abonnement pour 1977. Nous les prions de bien vouloir le faire sans tarder en profitant de cette période d'accalmie relative et ceci dans leur propre intérêt. Se reporter aux indications énoncées dans notre Bulletin de Décembre 1976.

-=-=-=-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles, - Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE" par intérim,

JP. PIQUEMAL - G. CONCÉ - S. LAFON

C. SCHOUTTETEN

CPPAP N° 533 A.D.